

## L'avènement de la République

Les 5 et 6 octobre 1789, en pleine famine, les femmes de Paris se rendirent à Versailles pour demander du pain au roi. Le château fut envahi par les émeutiers et Louis XVI fut contraint de retourner siéger au Palais des Tuileries.

Pour reprendre le contrôle de la France, le roi tenta de s'enfuir avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 afin de rejoindre la frontière. Il espérait obtenir l'aide des monarchies européennes et revenir à la tête d'une armée royaliste. Cependant, il fut arrêté par la garde nationale à Varennes et ramené à Paris.

Alors que l'idée d'une république était de plus en plus défendue dans les clubs comme celui des Cordeliers, le 10 août 1792 le peuple en arme prit d'assaut le Palais des Tuileries et emprisonna Louis XVI.

Enfin, la République fut adoptée le 22 septembre 1792 au lendemain de la victoire de Valmy contre les Prussiens et Autrichiens qui venaient restaurer la monarchie.



5-6 octobre 1789  
marche sur Versailles



10 août 1792  
Prise des Tuileries

20-21 juin 1791  
fuite de Varennes



20-22 septembre 1792  
victoire de Valmy et  
adoption de la République



« Si on ne peut obtenir de l'Empereur un camp à Arlon et un à Mons, il faut au moins l'engager à mettre huit mille hommes à Luxembourg et trois ou quatre à Arlon avec ordre de se joindre à nous dès qu'on aura besoin. Sans cela il est impossible de livrer le roi à des troupes que l'on pourrait corrompre d'un moment à l'autre. Il faut surtout de l'argent. En avez-vous ? On travaille avec un nouvel acharnement les troupes et on use le général auprès d'elles. Ainsi, il faut que tout soit prêt pour la dernière quinzaine de mai au plus tard. Surtout on ne doit négliger aucun sacrifice pour se procurer quinze millions et dix mille Autrichiens disponibles. Avec ces moyens, on croit qu'on peut tout tenter. »

Lettre du marquis de Bouillé  
au comte Axel de Fersen, 21 avril 1791

« La matinée du 10 août sera le terme extrême de la patience populaire. Nous patienterons en paix jusqu'au jeudi 9 août, onze heures du soir, pour attendre le prononcé de l'Assemblée nationale. Mais si justice et droit n'étaient pas faits au peuple par le corps législatif, une heure après, à minuit, l'alerte générale sera donnée et tout se lèvera. »

Discours des sections parisiennes devant  
l'Assemblée nationale, 4 août 1792

« Si on ne peut obtenir de l'Empereur un camp à Arlon et un à Mons, il faut au moins l'engager à mettre huit mille hommes à Luxembourg et trois ou quatre à Arlon avec ordre de se joindre à nous dès qu'on aura besoin. Sans cela il est impossible de livrer le roi à des troupes que l'on pourrait corrompre d'un moment à l'autre. Il faut surtout de l'argent. En avez-vous ? On travaille avec un nouvel acharnement les troupes et on use le général auprès d'elles. Ainsi, il faut que tout soit prêt pour la dernière quinzaine de mai au plus tard. Surtout on ne doit négliger aucun sacrifice pour se procurer quinze millions et dix mille Autrichiens disponibles. Avec ces moyens, on croit qu'on peut tout tenter. »

Lettre du marquis de Bouillé  
au comte Axel de Fersen, 21 avril 1791

« La matinée du 10 août sera le terme extrême de la patience populaire. Nous patienterons en paix jusqu'au jeudi 9 août, onze heures du soir, pour attendre le prononcé de l'Assemblée nationale. Mais si justice et droit n'étaient pas faits au peuple par le corps législatif, une heure après, à minuit, l'alerte générale sera donnée et tout se lèvera. »

Discours des sections parisiennes devant  
l'Assemblée nationale, 4 août 1792